

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GONCOURT
SEANCE DU 20 JANVIER 2017**

Présents : RUIZ Albert – GUILLERMO Sébastien – RAGOT Olivier – VISENTINI Stéphan – JAQUEMIN Yves – SAUVAGEOT Odette - HAUTOY Jean-Luc

Absents : BERNARD Arnaud – MAUGISSE Willy - VALLY Rose-Line (pouvoir à RUIZ Albert) – ROSIER Romuald (pouvoir à GUILLERMO Sébastien)

Secrétaire de séance : RAGOT Olivier

La séance débute à 20H30.

Le compte rendu du conseil du 3 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents. Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adopter le point suivant à l'ordre du jour : Avenant au contrat VEOLIA EAU. Le Conseil accepte, à l'unanimité des membres présents, cet ajout à l'ordre du jour.

1) MODIFICATION DU BUDGET COMMUNAL 2016:

Afin de régulariser la fin de l'exercice 2016 du budget communal, il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes:

*dépenses de fonctionnement, chapitre 66, article 6688 : + 200 €

*dépenses de fonctionnement, chapitre 67, article 67441 : - 200 €

Le Conseil Municipal, approuve par 9 voix cette décision modificative.

2) TARIFS COMMUNAUX 2017:

Le Conseil Municipal décide par 9 voix de fixer les tarifs communaux pour l'année 2017, avec effet immédiat, comme suit :

-Location de la salle polyvalente :

	- Au week-end (samedi+dimanche)	- A la journée (uniquement en semaine)
Habitants	60 €	35 €
Extérieurs	80 €	45 €
Electricité en supplément : 0.30 € du KWatt/h et une caution de 100 €		

-Cimetière : Concession de 30 ans : 100 €

Concession de 50 ans : 160 €

Columbarium 15 ans : 750 €

-Affouages : 6 € le stère -Assainissement : 1.10 € le m3

-Prix de retrait des pâtis communaux :

"Terrain de foot" à 20 € _ "Sous les HLM" à 30 € _ "Les Combelles" à 40 €

"Bord de Meuse", " La Folie" et "Saint-Jean" sont retirés de la vente d'herbe.

3) INDEMNITES 2016 DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote par 9 voix, l'attribution de l'indemnité de conseil 2016 en faveur de Monsieur Nicolas Dietenbeck, comptable du Trésor Public de Bourmont, s'élevant à la somme de 290.68 euros brut et l'indemnité de budget d'un montant de 30.49 euros, soit un total de 321.17 euros brut.

4) AVANCEMENT DE GRADE - CREATION DE POSTE:

Le Conseil Municipal décide par 9 voix, de créer un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à compter du 01/02/2017 par avancement de grade.

5) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 9 voix, d'attribuer des subventions aux associations , comme suit :

- Goncourt Histoire et Patrimoine : 150 €
- Goncourt Autrement: 150 €
- Association des donneurs de sang: 50 €
- Le Foyer des Jeunes: 150 €
- Amicale des sapeurs pompiers d'Illoud: 50 €
- Société de Chasse: 100 €
- Le Souvenir Français: 50 €
- Les Colporteurs: 100 €
- L'ADMR (St-Thiébauld): 50 €
- SIAD soins infirmiers à domicile: 50 €
- AIDE école élémentaire: 50 €

6)CONVENTION DE DENEIGEMENT ET SALAGE :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 9 voix :

- d'approuver la convention pour le déneigement et le salage entre la commune d'Harréville-Les-Chanteurs et la commune de Goncourt, afin que la commune de Goncourt assure le salage et le déneigement, de la commune d'Harréville-les-Chanteurs, par la mise à disposition de son adjoint technique, en période hivernale, à compter du 1 février 2017 pour une durée de deux ans.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

7)MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE MISE EN VALEUR DE LA VALLEE DE LA MEUSE:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 9 voix les modifications des statuts du Syndicat de Mise en Valeur de la Vallée de la Meuse, dans l'ensemble de ses articles par une délibération du Conseil Syndical en date du 20 décembre 2016.

8)PROJET D'AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme intercommunal proposé par la Communauté de Communes Meuse Rognon et souhaite se prononcer ultérieurement à ce sujet car il est nécessaire d'approfondir l'étude des documents.

9)DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE GONCOURT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON ET ADHESION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN :

Le Conseil Municipal, décide par 9 voix de demander le retrait de la commune de Goncourt de la Communauté de Communes Meuse Rognon , demande qui sera adressée à son Président. En effet, la commune de Goncourt souhaite adhérer à la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien et vote en faveur de cette adhésion par 9 voix pour.

10) AVENANT CONTRAT VEOLIA EAU :

Un avenant au contrat d'affermage d'eau potable a été proposé par la société VEOLIA EAU (nouvelles lois, augmentation du tarif de l'eau, travaux) cependant le Conseil Municipal décide de reporter le vote car il est nécessaire d'avoir plus de précisions de la part de la société VEOLIA.

La séance est levée à 23h30.

